

PHOENIX INTERNATIONALE SCIENCES DE LA VIE INC.

NOTICE ANNUELLE
Exercice terminé le 31 août 1997

Le 12 novembre 1997

TABLE DES MATIÈRES

RUBRIQUE		
1	-	CONSTITUTION 1
1.1		<u>Constitution</u> 1
1.2		<u>Filiales</u> 1
RUBRIQUE 2	-	DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS 1
RUBRIQUE 3	-	DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS 3
3.1		<u>Services</u> 3
3.1.1		Études de pharmacocinétique, de bioéquivalence et de pharmacodynamie de phase I 3
3.1.2		Études bioanalytiques 4
3.1.3		Études cliniques de phases II à IV 4
3.1.4		Études de pharmacocinétique et de métabolisme chez les animaux 5
3.1.5		Affaires réglementaires 5
3.2		<u>Produits</u> 5
3.2.1		Logiciels scientifiques 6
3.2.2		Produits bioanalytiques 6
3.3		<u>Marché et clientèle</u> 6
3.4		<u>Ventes et commercialisation</u> 7
3.5		<u>Accords contractuels et carnet de commandes</u> 7
3.6		<u>Recherche et développement</u> 7
3.7		<u>Concurrence</u> 7
3.8		<u>Installations et équipement</u> 8
3.9		<u>Ressources humaines</u> 9
3.10		<u>Formation</u> 9
3.11		<u>Environnement</u> 9
3.12		<u>Responsabilité potentielle et assurance</u> 10
3.13		<u>Locaux</u> 11
RUBRIQUE 4	-	PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES 12
4.1		<u>Renseignements financiers choisis pour les cinq derniers exercices</u> 12
4.2		<u>Renseignements financiers choisis pour les huit derniers trimestres</u> 14
4.3		<u>Dividendes</u> 14
RUBRIQUE 5	-	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES 15
RUBRIQUE 6	-	DIRIGEANTS 15
6.1		<u>Administrateurs</u> 15
6.2		<u>Membres de la haute direction</u> 15
RUBRIQUE 7	-	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 18
RUBRIQUE 8	-	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS 18

Glossaire

Le glossaire suivant donne la signification d'un certain nombre de termes utilisés dans l'industrie pharmaceutique nord-américaine; on a cependant dû recourir à des généralisations pour faciliter la lecture de la présente notice annuelle et ces définitions ne sont pas nécessairement acceptées à toutes fins par l'industrie.

DGPS :	La Direction générale de la protection de la santé est l'homologue canadien de la FDA.
ERC :	«Entreprise de recherche contractuelle». Firma offrant aux industries pharmaceutiques et biotechnologiques des services de recherche préclinique, clinique, et autres analyses exigées par les services gouvernementaux chargés de l'application des règlements avant la mise en marché.
Études de bioéquivalence :	Études comparant la vitesse et le degré d'absorption de différentes préparations d'un même médicament dans l'organisme.
Études cliniques :	Études qui suivent les études précliniques et au cours desquelles des sujets humains servent à évaluer l'efficacité et l'innocuité d'un nouveau médicament.
Études de métabolisme :	Études portant sur un ou plusieurs des aspects suivants : i) évaluation de la transformation chimique (métabolisme) du médicament en d'autres produits (métabolites) dans l'organisme; ii) identification de ces métabolites; iii) évaluation de la vitesse et de l'étendue de la distribution du médicament et de ses métabolites, ainsi que de leur excrétion. Ces recherches se limitent généralement aux sujets animaux et sont souvent combinées à des études de pharmacocinétique.
Études pharmacodynamiques :	Études pour mesurer, à différents moments, les modifications du fonctionnement et/ou de la composition chimique de l'organisme par suite de l'administration d'un médicament.
FDA :	«Food and Drug Administration». Ce service gouvernemental américain est chargé de la surveillance du processus de développement des médicaments. La plupart des médicaments doivent d'abord recevoir l'autorisation de la FDA pour être vendus aux États-Unis.
GCP :	«Good Clinical Practices». Les bonnes pratiques cliniques sont des règlements américains régissant en détail les procédures de recherche clinique. Leur but est d'assurer la qualité et l'intégrité des données cliniques et la protection des sujets utilisés.
IND :	Pour la FDA : «Investigational New Drug». Document concernant un médicament nouveau de recherche (DNR) et décrivant de quelle façon celui-ci sera évalué chez les sujets humains, et qui doit être déposé avant les études cliniques. Il contient en outre les résultats des recherches précliniques.
NDA :	Pour la FDA : «New Drug Application». Ce document, contenant toutes les données précliniques et cliniques concernant un médicament, est présenté à la FDA pour autorisation en vue d'une éventuelle mise en marché. L'équivalent canadien est la PDN, exigée par la DGPS.
PDN :	Présentation de données sur un médicament nouveau. Document exigé par la DGPS, il est l'équivalent canadien de la NDA.
Protocole :	Plan de recherche détaillé dans les études précliniques et cliniques.

RUBRIQUE

1 - CONSTITUTION

1.1 Constitution

Phoenix Internationale Sciences de la Vie Inc. («Phoenix») a été constituée le 7 juin 1988 aux termes des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* sous la dénomination sociale de «162518 Canada Inc.». Le 27 janvier 1989, sa dénomination sociale a été changée pour celle de «Phoenix Internationale Sciences de la Vie Inc.» et la société a commencé ses activités en juin 1989. Selon des statuts de modification datés du 27 juin 1994, certaines modifications ont été effectuées pour supprimer les restrictions relatives aux sociétés fermées. Selon les statuts de fusion datés du 21 octobre 1994, Phoenix a fusionné avec Gestion PILS Inc («PILS»), société constituée aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, pour constituer une seule société sous la même dénomination sociale initiale de «Phoenix Internationale Sciences de la Vie Inc.». PILS était une société de portefeuille dont le seul objet consistait à détenir des actions de Phoenix pour le compte des dirigeants et certains cadres de Phoenix.

1.2 Filiales

Phoenix possède actuellement deux filiales, à savoir Phoenix International Life Sciences (U.S.) Inc. et l'*Institut technique pour l'étude du médicament S.A.*, ou I.T.E.M. S.A.

Phoenix International Life Sciences (U.S.) Inc. («Phoenix U.S.») a été constituée le 3 décembre 1992 aux termes des dispositions de la loi du New Jersey intitulée *Business Corporations Act*, dont Phoenix détient toutes les actions comportant droit de vote émises et en circulation. Le 25 mai 1994, Phoenix U.S. a fusionné avec une filiale en propriété exclusive et nouvellement créée de Phoenix U.S. aux termes des dispositions de la loi du Delaware intitulée *General Corporation Law*, et a conservé la dénomination sociale de Phoenix International Life Sciences (U.S.) Inc. La mission de Phoenix U.S. consiste à effectuer des études cliniques sur des volontaires et des patients en bonne santé.

I.T.E.M. S.A. («ITEM») est une société française dont le siège social est à Paris, en France, et qui s'est constituée en corporation le 28 décembre 1982 en vertu des dispositions de la *Loi sur les sociétés commerciales* française, dans sa version modifiée. Toutes les actions en circulation d'ITEM sont détenues par l'Institut technique pour l'étude du médicament Holding S.A. («ITEM Holding»), dont la totalité des actions en circulation sont détenues par Phoenix International Sciences de la Vie Inc. depuis le 7 août 1997.

Dans la présente notice annuelle, à moins que le contexte ne l'indique autrement, «Phoenix» désigne Phoenix Internationale Sciences de la Vie Inc. ou Phoenix Internationale Sciences de la Vie Inc. et Phoenix U.S. collectivement.

RUBRIQUE 2 - DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

Phoenix est une ERC qui effectue des recherches bioanalytiques, des études cliniques et des études du métabolisme animal, et offre des services liés aux affaires réglementaires aux compagnies pharmaceutiques et biotechnologiques aux États-Unis, au Canada, en Europe et au Japon. Chez Phoenix, chimistes, biochimistes, cliniciens, spécialistes en pharmacocinétique, médecins, pharmacologistes, statisticiens et programmeurs contribuent à élaborer les plans de recherche ainsi qu'à recueillir et analyser les données permettant d'évaluer l'efficacité et l'innocuité d'un nouveau médicament dans le cadre du processus d'approbation réglementaire. Environ 60 % des revenus de Phoenix proviennent de ses contrats avec les multinationales pharmaceutiques et les firmes biotechnologiques. Les autres revenus de Phoenix viennent surtout de contrats avec des fabricants de médicaments génériques et des filiales génériques de multinationales pharmaceutiques, pour des études de bioéquivalence, des études cliniques et des services d'affaires réglementaires; une part croissante de ses recettes provient des octrois de licence de ses logiciels scientifiques WinPhIRSt, WinPhAST, WinPhAME, WinPhASE et WinPhATE à des multinationales du secteur pharmaceutique.

Depuis ses débuts, Phoenix a augmenté de façon constante l'étendue de ses services poursuivant ainsi son objectif de devenir l'une des ERC de services multiples les plus importantes à l'échelle mondiale. Au cours de ses huit années d'exploitation, Phoenix a connu une croissance importante.

La croissance de Phoenix a dépassé la croissance générale de l'industrie des ERC poussée par les forces du marché qui obligent les sociétés pharmaceutiques à s'approvisionner à l'extérieur en ce qui a trait à la recherche et au développement, à la maturation de l'industrie biotechnologique et à la réponse de l'industrie des médicaments génériques aux profits potentiels des médicaments non brevetés, dont la valeur des ventes est actuellement d'environ 15 milliards de dollars.

Phoenix a eu comme philosophie de poursuivre l'excellence scientifique et d'encourager l'innovation dans ses laboratoires et cliniques. Au niveau opérationnel, Phoenix s'est efforcée de fournir une vaste gamme de services et de développer ses forces tant dans des créneaux tels que l'extraction de médicaments, les logiciels scientifiques et la mise au point de méthodes bioanalytiques que dans de nouvelles méthodes relatives aux études de bioéquivalences et analyses de données. En même temps, Phoenix a misé sur l'engagement de scientifiques compétents et expérimentés et a consacré 1,86 million de dollars à la formation des employés en 1997. Le travail de qualité du personnel de Phoenix se traduit dans les résultats des treize vérifications de la United States Food and Drug Administration («FDA») qui ont eu lieu au cours des huit dernières années : cinq d'entre elles n'ont révélé aucune erreur, sept ont nécessité uniquement une légère modification des procédures de Phoenix, tandis que la seule vérification effectuée chez ITEM à Paris, en décembre 1996, a été acceptée à l'unanimité par les douze membres d'un groupe d'inspecteurs de la FDA.

Depuis qu'elle est devenue une société ouverte en novembre 1994, Phoenix a recentré ses efforts et effectué une série d'investissements stratégiques visant à accroître les services dans les principaux secteurs du processus de dépistage et d'évaluation des médicaments.

Au cours des quatre dernières années, Phoenix a pris des mesures pour récupérer une plus grande partie du secteur de l'analyse des médicaments. Elle a créé, selon la direction de Phoenix, un des laboratoires bioanalytiques les plus importants à l'échelle mondiale, comptant plus de 125 chromatographes. Cette installation principale comprend 24 spectromètres de masse utilisés par un personnel scientifique de plus de 140 personnes, dont un personnel de recherche et de développement de 140 scientifiques. Phoenix prévoit augmenter ce nombre d'instruments à mesure que croît le volume d'affaires.

Phoenix a consolidé sa position en tant que chef de file nord-américain dans les études de phase I des médicaments sur les humains en bonne santé. En 1995, elle a acquis et remis à neuf en grande partie son centre de recherche clinique de phase I d'une superficie de 75 000 pi² et d'une capacité de 212 lits situé à Cincinnati, en Ohio. Cette expansion des installations permettra à Phoenix de fournir à son importante base de clients américains des services d'études de médicaments flexibles. Phoenix entend de plus agrandir sa clinique de Ville Saint-Laurent, au Québec, qui compte 90 lits, et ouvrir d'autres centres de recherches cliniques dans la Communauté urbaine de Montréal.

Depuis l'an dernier, Phoenix a entrepris une importante expansion au sein du marché en vue d'effectuer des essais de médicaments de la phase II à la phase IV avec une plus grande population de patients. En 1996, Phoenix a loué une nouvelle installation d'une superficie de 68 000 pi² située près de son installation de Ville Saint-Laurent, au Québec. Même si la société a été présente sur le marché des essais de phase II à phase IV pendant des années, sa direction estime que l'expansion au sein des secteurs visés devrait profiter des tendances d'impartition dans l'industrie des ERC. Phoenix a eu accès à l'important marché croissant des études cliniques de la phase II-IV à l'échelle multinationale grâce à son alliance stratégique avec VERUM, consortium européen d'ERC.

Phoenix a profité de la synergie créée par cette expansion sur de nouveaux marchés pour acquérir l'un des membres du consortium VERUM, à savoir ITEM Holding. Le 7 août 1997, Phoenix a acheté toutes les actions en circulation et les débentures convertibles d'ITEM Holding en échange de 4 690 142 actions ordinaires émises par les services financiers de Phoenix. Dans le respect des principes comptables généralement reconnus, cette transaction est comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple; les états financiers accompagnant le Rapport annuel 1997 incluent donc les résultats des opérations d'ITEM Holding pour la période de 24 jours close le 31 août 1997.

ITEM se spécialise dans la réalisation et la gestion d'études cliniques de phase II à IV. Les études de phase II et III, qui visent des populations de patients ciblées, permettent de déterminer le niveau de sécurité et d'efficacité des médicaments expérimentaux, tandis que les études de phase IV visent à recueillir des données additionnelles à propos du niveau de sécurité et d'efficacité de médicaments déjà sur le marché. Par le biais de sa filiale ITEM Labo S.A., ITEM Holding participe également à des activités de recherches précliniques dans son laboratoire de Laval, en France.

ITEM Holding compte 250 employés répartis dans ses filiales en Espagne, en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Roumanie. Elle fait également partie de coentreprises formées avec des ERC des Pays-Bas et d'Allemagne, dans le cadre de son alliance avec le consortium VERUM.

La gamme complète de services qu'offre ITEM, sa présence dans plusieurs pays et la bonne réputation que la société s'est forgée en Europe, combinées à la réputation de qualité qui caractérise Phoenix et à la présence de celle-ci sur le marché nord-américain des études de phase II à IV, devraient permettre à Phoenix de connaître une croissance exponentielle sur le vaste segment de marché des ERC qui se spécialise dans la gestion de ce type d'études. Grâce à cette acquisition, Phoenix s'impose sur le marché européen, et devrait rapidement accéder aux études multinationales, grâce à des équipes travaillant sur les deux continents avec les mêmes normes en matière de qualité, de technologie de l'information et de modes de gestion de projets, et grâce à une excellente expertise scientifique et médicale locale dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord. La société sera à même d'offrir des services de qualité supérieure adaptés aux besoins des marchés locaux et aux cultures locales.

En outre, ITEM devrait servir de tremplin à Phoenix en vue d'une expansion de ses services en Europe dans des domaines clés, à savoir la recherche clinique de phase I et l'analyse des médicaments dans les liquides biologiques.

Les deux sociétés fusionnées emploient désormais 1 300 personnes, et on estime que Phoenix est la septième ERC au monde si l'on se base sur les revenus nets.

Compte tenu de ces importantes initiatives, Phoenix continue d'identifier et de développer divers créneaux dans la Bi-analyse. Elle a ouvert un laboratoire au début de 1995 pour effectuer des analyses de produits pharmaceutiques, a mis sur pied un laboratoire *in vitro* pour des études de médicaments précliniques, et des installations de confinement pour réaliser des analyses reposant sur des cellules et des études sur l'efficacité vaccinale. Les cinq progiciels scientifiques de Phoenix pour la gestion de l'information font l'objet d'accroissement et de commercialisation intensive.

Phoenix continue en outre de chercher des possibilités d'affaires et des investissements stratégiques.

RUBRIQUE 3 - DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS

3.1 Services

Exception faite des études de toxicologie précliniques, Phoenix offre tous les principaux services demandés par les sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques pour faire passer un nouveau médicament à travers toutes les étapes réglementaires en vue de son approbation, depuis les études de toxicocinétique et de métabolisme et les études de phase I (innocuité pour les humains, études de pharmacocinétique et de pharmacodynamie), jusqu'aux études cliniques de phase II à IV, et comprenant les travaux bioanalytiques et de gestion de données qui leur sont reliés, ainsi que la préparation des demandes d'enregistrement du médicament auprès des services gouvernementaux concernés.

Phoenix a souvent l'occasion de concevoir et de réaliser une étude au complet, mais parfois elle ne s'occupe que d'un ou deux aspects, en fonction des besoins de ses clients. Les données provenant des études sont traitées à l'aide de logiciels mis au point par Phoenix, ainsi que d'autres logiciels disponibles sur le marché. Phoenix produit des rapports qui répondent, par la forme et le contenu, aux exigences de la FDA ou de la Direction générale de la protection de la Santé («DGPS») et qui contiennent toutes les données pertinentes de la recherche. Le rapport et les données de chacune des étapes d'une étude font l'objet d'une vérification de la part du service d'assurance de la qualité de Phoenix.

Phoenix offre les services suivants :

3.1.1 *Études de pharmacocinétique, de bioéquivalence et de pharmacodynamie de phase I*

Les études pharmacocinétiques évaluent la vitesse et le degré d'absorption, de distribution, de transformation et d'excrétion d'un nouveau médicament chez des sujets humains. Les études de bioéquivalence comparent la vitesse et le degré d'absorption de différentes préparations d'un même médicament. Les études de pharmacodynamie mesurent les modifications dans la physiologie et/ou la chimie de l'organisme humain par suite de l'administration d'un médicament à l'essai.

Dans le choix du médicament, de la posologie et du plan d'étude, on veille à répondre à toutes les normes scientifiques, éthiques et réglementaires pertinentes. Les protocoles sont établis pour des doses uniques ou multiples du médicament à l'essai. Phoenix recrute des sujets humains en bonne santé à partir de sa base de données d'environ 130 000 personnes (incluant 60 000 personnes provenant du centre de recherche clinique de Cincinnati, Ohio), base qui comprend divers groupes spécifiques tels les asthmatiques et les femmes post-ménopausées. Après avoir effectué des examens médicaux et de laboratoire, Phoenix héberge ces sujets dans son centre de recherche clinique de phase I.

Pour les études de pharmacocinétique et de bioéquivalence, on administre aux sujets des doses du médicament testé, on recueille systématiquement, sur une base horaire ou journalière, des échantillons de sang et/ou d'urine. Ces échantillons sont analysés dans les laboratoires de Phoenix pour en connaître la concentration de médicament. Les études de pharmacocinétique et de bioéquivalence constituent l'une des principales activités de Phoenix (l'entreprise a réalisé près de 1 000 études de ce genre). Dans le cas de certains médicaments, Phoenix a développé une grande compétence qui a entraîné un volume élevé de contrats de recherche en pharmacocinétique et de bioéquivalence pour ces produits.

Lors d'une étude pharmacodynamique, Phoenix mesure les changements dans les fonctions cardiaque, gastro-intestinale, respiratoire, dans les réactions cutanées et les autres paramètres physiologiques, ainsi que les composants du sang et de l'urine, par suite de l'administration du médicament à l'essai aux sujets. Phoenix a fait des recherches de grande envergure dans la pharmacodynamie de l'asthme, le fonctionnement gastro-intestinal et la décoloration de la peau par les stéroïdes topiques.

3.1.2 Études bioanalytiques

L'analyse des échantillons de sang et d'urine provenant des études cliniques est un élément critique du développement d'un médicament, car sa concentration dans les liquides corporels est un bon indicateur de la vitesse et du degré d'absorption et d'excrétion du produit dans l'organisme. Ces facteurs déterminent la quantité et la fréquence d'administration d'un médicament. Phoenix possède des laboratoires réservés à l'analyse des médicaments dans les liquides corporels, à l'aide de la chromatographie liquide à haute performance («HPLC»), de la chromatographie en phase gazeuse («CG»), de la spectrométrie de masse («SM»), de l'immunochimie et de la radiochimie.

La direction de Phoenix considère que l'entreprise possède les installations de ce type les plus vastes au monde avec plus de 125 chromatographes. On mesure les médicaments à des concentrations de l'ordre d'une partie par million jusqu'à une partie par billion, ce qui exige un équipement de haute technologie, dispendieux, ainsi qu'un personnel scientifique hautement qualifié et talentueux. Quand il s'agit de méthodes particulièrement sensibles (parties par billion), la direction de Phoenix est d'avis que la compétence de son personnel scientifique et technique est la clé de sa position concurrentielle.

Ce type de service implique que l'on procède d'abord à l'extraction sélective du médicament à partir des liquides corporels à l'aide de solvants organiques ou d'adsorbants particuliers, et Phoenix a développé sa propre technologie, une technologie avancée, pour cette étape critique des bioanalyses.

Phoenix présente ses services de HPLC comme étant fiables, de grande qualité et très efficaces dans l'analyse chirale, ainsi que ses services de CG et d'immunochimie pour les analyses ultrasensibles. Dans le domaine de la spectrométrie de masse-HPLC à l'aide de spectromètres de masse, Phoenix a mis au point de nouvelles approches pour ses services bioanalytiques permettant de traiter les échantillons de façon plus rapide et avec une sensibilité accrue comparativement aux techniques conventionnelles.

3.1.3 Études cliniques de phases II à IV

Les nouveaux médicaments et certains médicaments génériques doivent subir les épreuves cliniques de phase II à IV sur des patients, pour se conformer aux règlements en vigueur. On peut tester le médicament en comparaison avec un placebo ou un autre médicament actif.

Les services de Phoenix touchent tous les aspects des études cliniques des phases II à IV, y compris le développement de protocoles, la conception des formulaires d'exposé de cas, le choix des chercheurs, leur recrutement et leur formation, le choix et la surveillance des lieux où s'effectuera l'étude, le recrutement des patients, la cueillette et l'examen des données, l'analyse statistique et la confection de rapports.

Pour réaliser une étude, on recrute des médecins à travers toute l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale. Les patients sont contactés par leur médecin et prennent alors une décision éclairée quant à leur participation. Les médecins sont rémunérés pour leur participation à l'étude. Des critères élevés de déontologie guident l'élaboration de la recherche et on applique aux sujets des critères d'admissibilité. Dès qu'un groupe d'étude est constitué on peut procéder à l'expérimentation; on surveille les progrès des patients grâce aux médecins qui les suivent et aux tests cliniques que font les hôpitaux ou les laboratoires cliniques agréés. La durée de l'étude dépend de la maladie cible. Les attachés de recherche clinique («ARC») de Phoenix mettent sur pied les études en collaboration avec les médecins chercheurs, les informent de tous les aspects des exigences de l'étude, veillent au respect des GCP en faisant des visites en cours d'étude et après. Les ARC s'assurent que l'on recrute les bons patients, que l'on suit rigoureusement toutes les procédures spécifiées dans le protocole, que toutes les données rapportées sont en accord complet avec les rapports d'hôpitaux ou autres rapports originaux, et que toutes les quantités de médicament utilisées sont dûment justifiées. Les résultats de l'étude sont alors traités à l'interne, vérifiés et analysés; on rédige ensuite un rapport.

3.1.4 Études de pharmacocinétique et de métabolisme chez les animaux

Les changements d'absorption et d'excrétion d'un médicament chez les animaux en fonction du temps sont importants pour l'élaboration des études de toxicité, l'interprétation de leurs résultats et pour la prédiction de la posologie chez les humains. C'est pourquoi on exige des études pharmacocinétiques chez les animaux, semblables à celles décrites plus haut chez les humains, dans le cadre du développement d'un médicament efficace. Les études de métabolisme sont nécessaires pour déterminer la distribution du produit dans le tissu animal et les transformations chimiques que subit le médicament en contact avec les substances biologiques des animaux vivants.

Les services de Phoenix dans ce domaine comprennent l'administration à des animaux du médicament testé, souvent radiomarké à cette fin, le prélèvement de liquides corporels et de tissus pour analyse du médicament. Phoenix fait aussi l'identification des dérivés chimiques (métabolites) provenant de la transformation du médicament dans l'organisme de l'animal. D'autres phénomènes, tels le passage du médicament dans le lait de l'animal ou dans son placenta et l'induction de certaines enzymes dans le foie, font aussi l'objet des recherches de Phoenix. Phoenix a un laboratoire *in vitro* qui produit des microsomes de foie d'animaux et d'humains servant à des études sur le profil du métabolisme des médicaments et sur l'interaction des médicaments.

3.1.5 Affaires réglementaires

Lorsqu'on a réuni suffisamment de données précliniques sur un nouveau médicament, on peut présenter une demande pour un médicament nouveau de recherche, dossier appelé Investigational New Drug Application («IND») auprès de la FDA ou la DGPS, pour obtenir l'autorisation d'entreprendre les études cliniques chez les humains. Une fois qu'un nombre suffisant d'études cliniques a été réalisé, on soumet une présentation sur un médicament nouveau, dossier prenant l'appellation de New Drug Application («NDA»), auprès de la FDA ou une présentation de données sur un médicament nouveau («PDN») auprès de la DGPS en vue de l'obtention d'une autorisation de mise en marché. Les IND, NDA et PDN sont de vastes documents qui doivent être bien montés et résumés en vue d'une révision gouvernementale valide. Les médicaments génériques font l'objet de demandes semblables auprès de la FDA et de la DGPS mais comportant une documentation de moins grande envergure, en vue de l'autorisation de mise en marché.

Phoenix offre des services d'affaires réglementaires aux sociétés de plus petite taille, susceptibles de ne pas disposer du personnel pour répondre à ces exigences, aux entreprises situées hors de l'Amérique du Nord et qui pourraient ne pas connaître suffisamment les réglementations nord-américaines, ainsi qu'aux grandes sociétés nord-américaines dont le service d'affaires réglementaires est surchargé.

Phoenix remplit les IND, NDA et PDN et autres dossiers réglementaires à partir des documents originaux fournis par les entreprises clientes et les présente auprès de la FDA ou de la DGPS. Le personnel de son service d'affaires réglementaires réunit des personnes possédant une vaste expérience dans l'industrie pharmaceutique.

3.2 Produits

3.2.1 *Logiciels scientifiques*

Phoenix a mis au point des progiciels scientifiques complets pour l'automatisation des laboratoires pharmaceutiques. Le système intégré de Phoenix, connu sous le nom de Laboratory Information Management System («LIMS»), se compose de cinq logiciels appelés WinPhIRSt pour la présentation de l'information bioanalytique, WinPhATE pour la gestion des laboratoires et le pistage des échantillons détaillés, WinPhAME pour le traitement des études du métabolisme des médicaments, WinPhASE pour l'acquisition et l'évaluation de données chromatographiques et WinPhAST pour l'évaluation pharmacocinétique des données.

Le LIMS compile automatiquement les résultats en vue des rapports, conformément aux exigences de la FDA ou de la DGPS. Comme les données de LIMS sont traitées par des logiciels validés de façon scientifique, on minimise les erreurs et tout changement effectué manuellement est automatiquement vérifié par ordinateur grâce à un journal d'assurance de la qualité informatisé.

Phoenix a des demandes de droits d'auteur en suspens sur ses progiciels scientifiques. Le fait que les progiciels scientifiques de Phoenix ont été développés pour fins d'utilisation au sein même de Phoenix aide à leur vente en tant que produits personnalisés et accroît la réputation de Phoenix à titre de ERC sophistiquée et hautement automatisée.

Les ventes de progiciels scientifiques de Phoenix ont été effectuées dans dix pays auprès de douze importants fabricants de produits pharmaceutiques. En outre, on négocie actuellement des licences de première année auprès de douze autres importants fabricants de produits pharmaceutiques. De nouvelles versions du LIMS, offrant des caractéristiques additionnelles, sont actuellement en préparation et deux logiciels reliés devraient être mis au point et commercialisés en 1998.

3.2.2 *Produits bioanalytiques*

L'opération la plus laborieuse dans l'analyse des traces d'un médicament présent dans les liquides biologiques est l'extraction du médicament des liquides. Phoenix a développé un concept unique de cartouche multicouche qui, à l'aide d'un dispositif automatisé, le système automatisé d'extraction d'échantillon simple de Phoenix, soit le Phoenix Automated Simple Sample Extraction Treatment System (connu sous le nom de «PhASSETS»), fournit des produits d'extraction comportant des niveaux extrêmement faibles de contaminants au rythme de 140 à l'heure, comparativement aux habituels 100 par jour, obtenus manuellement. Chez Phoenix, PhASSETS est quotidiennement mis à contribution. Phoenix utilise maintenant couramment PhASSETS dans ses laboratoires bioanalytiques et développe actuellement une autre méthode qui permettra de faire l'extraction en ligne sous pression.

3.3 Marché et clientèle

Le marché de la recherche préclinique, clinique et bioanalytique et d'affaires réglementaires que vise Phoenix, de même que ses logiciels et produits bioanalytiques, est principalement constitué de sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques américaines, canadiennes et européennes.

Si l'on exclut ITEM, pour l'exercice 1997, environ 79 % des revenus de Phoenix provenaient des contrats de recherche conclus avec des sociétés américaines. La clientèle de Phoenix comprend 25 des plus importantes firmes pharmaceutiques du monde, un nombre petit mais croissant d'importantes sociétés biotechnologiques et, selon la direction de Phoenix, la majorité des importantes firmes de médicaments génériques en Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 1997, Phoenix a fourni des services à 218 clients différents, dont près de 46 % étaient des multinationales pharmaceutiques et biotechnologiques et 53 %, des fabricants de médicaments génériques (comprenant des filiales génériques de multinationales pharmaceutiques). Environ 65 % de la clientèle de Phoenix est formée de clients acquis.

Pour 1997, la clientèle d'ITEM se répartit entre la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne. Elle comprend 57 multinationales pharmaceutiques, mais aucun fabricant de médicaments génériques. Pour les dix premiers mois de l'année civile 1997, ITEM a signé des contrats avec 45 clients différents, dont près de 80 % avaient déjà fait affaire avec la société.

3.4 Ventes et commercialisation

La vice-présidente principale, Prospection de la clientèle, Marketing et Communications scientifiques, se trouve à Bedminster, dans le New Jersey, et la plupart des membres de son personnel des ventes, des «scientifiques versés à l'expansion commerciale» («SEC»), sont regroupés à Bedminster, et à Paris, en France. Phoenix investit la majeure partie de ses ressources de vente et de commercialisation dans une stratégie de vente personnalisée, basée sur le caractère scientifique des services. Ses SEC mettent à contribution leur expérience scientifique au service de la promotion de l'entreprise auprès d'une clientèle qui s'étend des secteurs clinique et bioanalytique des multinationales pharmaceutiques aux firmes biotechnologiques en passant par les fabricants de médicaments génériques. Chaque SEC s'occupe d'un groupe précis de clients, dont la plupart touchent au domaine dans lequel le SEC a reçu une formation. L'équipe de SEC est assistée à Montréal par 17 membres du service à la clientèle et par trois personnes en Europe.

Phoenix commandite pour sa clientèle actuelle et potentielle un symposium organisé chaque année à Montréal. Cet événement favorise les contacts personnels et les interactions scientifiques dans le cadre de ventes. Les conférenciers invités à cet événement sont choisis parmi les chefs de file des sciences qui marquent cette industrie, et la rencontre comprend une visite des laboratoires de Phoenix permettant aux clients d'examiner directement les installations de Phoenix. Le programme du symposium est soigneusement établi pour refléter les tendances de l'industrie, plus spécialement dans les domaines où l'évolution des services de Phoenix converge avec les besoins croissants de la clientèle. Le symposium de mai 1997 a attiré plus de 350 personnes.

Les chercheurs de Phoenix font régulièrement des présentations scientifiques dans les rencontres industrielles, incluant la réunion de l'American Association of Pharmaceutical Scientists.

Phoenix fait partie des dix plus grandes ERC offrant tous les services cotées en bourse en Amérique du Nord.

3.5 Accords contractuels et carnet de commandes

Phoenix signe habituellement des contrats à prix fixe et de durée variable (six semaines à trois ans), selon la nature de l'étude. Généralement, la moitié du prix du contrat est payable à Phoenix lors de la signature du contrat, le solde étant payable sous forme de versements, au fur et à mesure que progresse l'étude, exception faite des études de phase II à IV qui sont entièrement payables sous forme de versements. La diversité des études en cours à un moment donné a une incidence sur les revenus nets de Phoenix. Les clients ont généralement le droit de mettre fin à un contrat ou de demander à Phoenix d'en retarder la réalisation dans certaines circonstances, ce qui peut entraîner des périodes de surcapacité et des diminutions dans les recettes provenant des contrats et dans les revenus nets.

Chez Phoenix, le carnet de commandes représente les recettes prévues devant découler de contrats dûment signés ou auxquels on s'est engagé verbalement, mais dont les travaux ne sont pas encore complétés ou qui peuvent même ne pas être encore entrepris. Le carnet de commandes ne constitue pas une bonne indication des résultats futurs, car il peut être touché par de nombreux facteurs, comme l'ampleur et la durée variables des contrats pouvant être réalisés sur une période de plusieurs années, l'éventualité que certains clients puissent mettre fin à leurs contrats, les délais provoqués par les autorités de réglementation pour divers motifs, y compris des résultats d'épreuves inattendus ainsi que la possibilité que la portée d'un contrat soit modifiée en cours d'étude. Le 31 août 1997, le carnet de commandes de Phoenix représentait environ 62 600 000 \$, dont 10 000 000 \$ sont imputables à ITEM Holding.

3.6 Recherche et développement

Phoenix est dynamique dans la recherche de nouveaux produits et procédés dans le but d'offrir une technologie supérieure et d'améliorer sa position concurrentielle. Au cours de l'exercice 1997, Phoenix a dépensé 3,3 millions de dollars en recherche et développement à l'interne, et ceci avant déduction des crédits d'impôt à l'investissement connexes. Le budget de l'exercice 1998 en recherche et développement à l'interne est d'environ 4,1 millions de dollars (3,7 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôt connexes).

3.7 Concurrence

Étant donné la multiplicité des services offerts par Phoenix, celle-ci fait concurrence sur presque tous les fronts de l'industrie des ERC. Phoenix estime à plusieurs centaines le nombre des ERC à travers le monde, une vingtaine d'entre elles

représentant des concurrents sérieux pour les principaux marchés de Phoenix. Plusieurs ERC sont formées uniquement de quelques scientifiques ou n'offrent leurs services que dans un ou deux segments du marché, en particulier ceux de la toxicologie préclinique ou des études cliniques de phases II à IV. Quelques-unes de ces petites entreprises font une concurrence sérieuse à Phoenix au niveau de certains de ses principaux services. Il existe de nombreuses entreprises de taille moyenne, semblables à Phoenix, offrant une grande gamme de services (mais non pas la gamme complète), et qui font concurrence à Phoenix dans un ou plusieurs segments du marché. On trouve aussi moins d'une dizaine de grandes sociétés, offrant toute la gamme de services et couvrant tous les segments du marché, ayant souvent des installations dans de nombreux pays, et qui font, pour la plupart, concurrence à Phoenix.

Phoenix, à l'instar des autres ERC, fait aussi concurrence aux institutions universitaires. Cependant, ces institutions ne disposent généralement pas des infrastructures pour répondre aux exigences réglementaires actuelles, tels les sections de l'assurance de la qualité, les modes opératoires normalisés complets, les programmes de formation et les archives appropriées. Même si ces institutions sont nombreuses, elles ne représentent pas une menace importante pour les ERC.

3.8 Installations et équipement

La direction de Phoenix considère que ses laboratoires d'analyse de Ville Saint-Laurent, au Québec, sont dotés d'un équipement de pointe. Phoenix possède plus de 125 chromatographes, ainsi que 24 spectromètres de masse et huit appareils SM de Hewlett Packard (combinant chromatographie en phase gazeuse et spectrométrie de masse). Les installations de Ville Saint-Laurent comprennent : i) un laboratoire de chimie organique pour la synthèse de métabolites et de réactifs utilisés en chimie analytique; ii) un laboratoire de niveau III à confinement pour les maladies infectieuses, où l'on fait l'analyse des médicaments présents dans les échantillons contaminés par des agents pathogènes comme les virus du SIDA et de l'hépatite B; iii) un laboratoire d'immunochimie équipé de compteurs de particules radioactives pour l'analyse des molécules biologiques, en particulier les produits biotechnologiques et les substances chimiques dans le sang animal et humain; iv) des salles pour les animaux; et v) un laboratoire pour les études de pharmacocinétique et de métabolisme chez les animaux, aussi équipé de compteurs de particules radioactives.

Les installations de Phoenix à Ville Saint-Laurent abritent aussi un centre de recherche clinique d'une capacité de 94 lits. Le centre est équipé de dispositifs de monitoring cardiovasculaire, semblables à ceux que l'on retrouve dans les unités de soins intensifs des hôpitaux et prévus pour huit lits, d'appareils d'évaluation gastrointestinale, comprenant l'endoscopie et l'entéroscopie digitales et le monitoring de l'acide gastrique. L'entreprise s'est dotée d'un fluoroscope principalement pour le monitoring de la localisation des sondes gastrointestinales. Phoenix dispose de spiromètres pour l'évaluation fonctionnelle respiratoire. On a complété les installations de recherche clinique de Ville Saint-Laurent grâce à l'acquisition d'un centre de recherche clinique de 212 lits à Cincinnati, Ohio, lequel centre a ouvert ses portes en mars 1995.

En juillet 1995, Phoenix a procédé à l'expansion de ses installations à Ville Saint-Laurent avec l'ajout de bureaux. Phoenix a également signé un bail pour des locaux en mars 1997 qui servent principalement pour des essais cliniques de la phase II-IV, la recherche, le développement et la vente de logiciels scientifiques, les finances, l'administration et l'entreposage.

En novembre 1995, Phoenix a acquis de Centre de Recherche Clinique de Laval Inc. des éléments d'actif reliés à la recherche clinique pour une contrepartie globale de 1 500 000 \$ payée par le versement au comptant de 500 000 \$ et l'émission de 96 618 actions ordinaires. Un solde de vente, basé sur une formule reliée aux profits, de 1 000 000 \$ reste à payer, de façon conditionnelle, au cours des quatre prochaines années.

En août 1997, Phoenix a acquis la totalité des titres d'ITEM Holding. Grâce à ITEM S.A., filiale d'ITEM Holding, Phoenix possède maintenant environ 96 000 pi² de bureaux d'affaires, qui étaient initialement affectés aux études cliniques de phase II à IV, aux finances et à l'administration, et des bureaux d'affaires à Laval, en France, et à Madrid, en Espagne.

Phoenix est entièrement informatisée avec environ 850 micro-ordinateurs (équipés de microprocesseurs 486 et pentium), mis en réseau par 11 serveurs offrant un total d'environ 150 giga-octets de capacité d'enregistrement sur disque, et servant aux laboratoires d'analyse, aux bases de données pour la recherche clinique et les affaires, au courrier électronique et à la bureautique (traitement de texte, tableurs et autres applications connexes), aux fonctions de sauvegarde et au développement de logiciels.

3.9 Ressources humaines

Au 31 août 1997, Phoenix comptait 1 287 employés, dont 912 travaillaient au Canada, 154 aux États-Unis et 217 en Europe.

Le tableau suivant indique la répartition du personnel de Phoenix en fonction de sa scolarité et des opérations auxquelles il était principalement affecté en date du 27 octobre 1997 :

<u>Opération</u>	<u>Avec diplôme universitaire</u>			<u>Avec diplôme – Cégeps et collèges techniques</u>	<u>Sans diplôme postsecondaire</u>	<u>Total des employés</u>
	<u>Doctorat / MD</u>	<u>Maîtrise</u>	<u>Baccalauréat⁽¹⁾</u>			
Recherche clinique	21	15	102	47	111	296
Bioanalyse	9	17	193	147	56	417
Métabolisme préclinique	4	2	10	13	4	33
Autres services – soutien scientifique	10	29	93	39	18	189
ITEM	111	50	47	0	9	217
Administration, ventes et commercialisation	7	14	40	16	54	131

(1) Comprend les infirmières et infirmiers.

La direction de Phoenix croit que la réussite dans le domaine des services de recherche contractuelle dépend de la mobilisation judicieuse des connaissances, de l'expérience, de l'imagination et des habiletés des chercheurs, des gestionnaires et des techniciens d'une ERC. Phoenix considère qu'elle entretient de bonnes relations avec son personnel. Depuis le début de ses activités en 1989, Phoenix n'a pas connu de conflit de travail. Aucun des employés de Phoenix n'est syndiqué.

3.10 Formation

Mis à part les chercheurs principaux, tout le nouveau personnel qui doit oeuvrer dans le cadre des projets des clients reçoit une formation substantielle avant de pouvoir travailler de façon autonome. Cette formation est supervisée par un directeur de la formation et accomplie, en majeure partie, par des formateurs à temps plein qui donnent en premier lieu une formation générale, suivie d'un entraînement spécialisé dans les techniques de laboratoire requises par les activités de Phoenix. La formation peut aussi se faire à l'extérieur; c'est le cas quand il faut recourir à une instrumentation hautement technique.

3.11 Environnement

Les activités de Phoenix engendrent différents déchets biomédicaux et dangereux. Les déchets biomédicaux recueillis lors des études cliniques, sont déposés dans des contenants approuvés puis enlevés et évacués par un service agréé de gestion des déchets biomédicaux. Les déchets radioactifs, provenant principalement des études de métabolisme et d'immunochimie, sont entreposés dans des contenants appropriés, puis enlevés et évacués par un service agréé. Les autres déchets dangereux provenant des laboratoires de Phoenix consistent principalement en des solvants organiques. Phoenix les recueille et les entrepose d'abord de façon appropriée, puis un service agréé de gestion des déchets les ramasse et les élimine conformément aux normes.

Phoenix détient un permis délivré par la Communauté Urbaine de Montréal («CUM») visant les émissions dans l'atmosphère provenant des 38 hottes à extraction situées dans les laboratoires de Ville Saint-Laurent, au Québec. Après avoir déposé une demande l'an dernier, Phoenix a obtenu tous les permis et autorisations nécessaires pour installer dix hottes à extraction

supplémentaires et des enceintes de sécurité biologique qui devraient être installées dans un nouveau laboratoire à l'installation de Ville Saint-Laurent, au Québec. En raison de l'agrandissement de cette installation, Phoenix a également eu besoin d'un permis de la CUM pour le déversement d'eaux usées dans les égouts. La société a obtenu un certificat d'autorisation auprès du *ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec* pour l'entreposage et la gestion des déchets dangereux sur les lieux de l'installation de Ville Saint-Laurent, au Québec.

3.12 Responsabilité potentielle et assurance

Les études cliniques portent sur l'essai de médicaments approuvés et expérimentaux sur les humains, notamment des patients qui sont gravement malades. Ces études créent un risque de responsabilité pour blessures corporelles ou même décès des participants en raison d'une réaction défavorable aux médicaments à l'essai ou par suite de négligence ou faute. Phoenix gère son risque de responsabilité par des dispositions d'indemnisation contractuelles avec les clients et par de l'assurance. Les ententes contractuelles sont sous réserve de négociations avec les clients et les conditions et la portée de ces indemnisations peuvent varier d'un client à l'autre et d'une étude à l'autre. Phoenix maintient en vigueur une assurance de la responsabilité civile professionnelle de 15 millions de dollars, assurance qui couvre les questions relatives à la sécurité des médicaments ainsi qu'aux erreurs ou omissions, tandis que la responsabilité professionnelle d'ITEM est couverte jusqu'à concurrence de 4 700 000 \$. Phoenix envisage de mettre en place, d'ici la fin du mois de novembre 1997, un régime d'assurance-responsabilité professionnelle d'un montant de 25 millions de dollars, qui couvrira également ITEM. La direction de Phoenix juge que ses indemnisations contractuelles et l'assurance suffisent au type d'études cliniques qu'elle effectue. Toutefois, il ne peut y avoir aucune certitude que les indemnisations ou l'assurance suffiront ou continueront d'être offertes à des conditions que Phoenix jugent acceptables.

3.13 Locaux

Le tableau suivant présente certains renseignements relatifs aux locaux de Phoenix, lesquels sont loués :

<u>Emplacement</u>	<u>Exploitation</u>	<u>Superficie approximative de l'installation (pi²)</u>	<u>Loyer net annualisé</u>	<u>Expiration du bail</u>
Ville Saint-Laurent (Québec)	Principale installation	77 200	650 000 \$	30 juin 2004 ⁽¹⁾
Ville Saint-Laurent (Québec)	Administration et laboratoire d'immuno- chimie	40 000	175 000 \$	30 avril 2009
Ville Saint-Laurent (Québec)	Centre d'investigations cliniques et entrepôt	68 000	674 000 \$	30 juin 2010 ⁽²⁾
Ville Mont-Royal (Québec)	Centre de recrutement	3 644	38 262 \$	31 décembre 2007
Laval (Québec)	Centre de recherche clinique	4 256	45 939 \$	30 avril 2000
Bedminster (New Jersey)	Bureau des ventes	3 000	75 000 \$US ⁽³⁾	30 avril 1999 ⁽⁴⁾
ITEM, Paris (France)	Administration et opérations	96 302 ⁽⁵⁾	533 350 \$ ⁽⁶⁾	31 décembre 2004

- (1) Phoenix a deux options lui permettant de prolonger ce bail, chacune pour une période supplémentaire de cinq ans à des conditions devant être négociées entre les parties.
- (2) Phoenix a trois options lui permettant de prolonger ce bail, chacune pour une période supplémentaire de cinq ans à des conditions devant être négociées entre les parties.
- (3) Loyer brut annualisé.
- (4) Phoenix a une option lui permettant de prolonger ce bail pour une période supplémentaire de cinq ans à des conditions devant être négociées entre les parties.
- (5) Les surfaces louées totalisent 2 727 m².
- (6) À l'exception de toutes les taxes, le loyer initial totalise 2 540 710 FF par an; le facteur de conversion utilisé est de 0,21.

RUBRIQUE 4 - PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

4.1 Renseignements financiers choisis pour les cinq derniers exercices

Le tableau ci-après présente les résultats d'exploitation consolidés vérifiés de Phoenix pour les cinq exercices compris dans la période de cinq ans terminée le 31 août 1997 :

	Exercices terminés le 31 août				
	1997	1996	1995	1994	1993
	(vérifiés)				
	(en milliers de dollars, sauf les montants par action)				
Revenus bruts	86 736 \$	64 182 \$	47 452 \$	33 872 \$	21 709 \$
Revenus nets	82 477	63 082	46 651	33 197	21 158
Bénéfice (perte) avant impôts et charge spéciale	5 188	5 375)	7 001	9 922	5 061
Bénéfice net (perte nette)	2 349	5 361)	4 941	9 922	3 860
Fonds de roulement	16 210	17 425	8 367	6 500	3 612
Total de l'actif	160 858	89 570	66 282	34 282	20 390
Dette totale	11 672	11 210	13 695	15 842	9 387
Dette à long terme	4 058	9 226	10 158	9 899	8 056
Avoir des actionnaires	112 265	61 248	39 352	12 027	5 397
<u>Par action ordinaire</u>					
Bénéfice net (perte nette)	0,12	0,29)	0,30	0,43 ⁽¹⁾	0,23 ⁽¹⁾
Bénéfice (perte) avant impôts et charge spéciale	0,26	0,28)	0,42	0,60 ⁽¹⁾	0,31 ⁽¹⁾
Bénéfice (perte) non dilué(e)	0,12	(0,29)	0,30	0,43 ⁽¹⁾	0,23 ⁽¹⁾
Dividendes	-	-	0,09 ⁽²⁾	-	0,02 ⁽³⁾

(1) Basé(e) sur la moyenne pondérée d'actions ordinaires en circulation au 31 août 1995.

(2) Basés sur les 12 500 000 actions ordinaires en circulation le 30 septembre 1994.

(3) Basés sur les 45 000 000 actions ordinaires en circulation le 24 août 1993.

Les facteurs touchant la comparabilité des données ci-dessus peuvent se résumer de la façon suivante :

- a) Les produits ont été obtenus grâce à une forte croissance interne, comme le démontre le tableau suivant :

	1997	1996	1995	1994	1993
Nombre de contrats gérés	2 103	1 578	795	630	411
Revenus bruts ⁽¹⁾	86 736	64 182 \$	47 452 \$	33 872 \$	21 709 \$

(1) En milliers de dollars.

Afin de tenir compte de cette croissance au cours des cinq dernières années, l'actif de Phoenix et sa dette ont augmenté en conséquence.

- b) Au 24 octobre 1994, Phoenix n'était plus admissible à recevoir des crédits d'impôt remboursables au palier fédéral. Au cours de l'exercice 1994, Phoenix a reçu 2,3 millions de dollars de ces crédits remboursables (comptabilisés dans l'état des résultats en tant que réduction des charges connexes) comparativement à 365 000 \$ au cours de l'exercice 1995. Toutefois, Phoenix continue d'accumuler des crédits d'impôt sur les frais admissibles au palier fédéral, bien que non remboursables, mais disponibles pour compenser les impôts futurs payables.
- c) En 1994 et 1993, Phoenix a participé à des financements en recherche et développement disponibles aux termes des lois fiscales pertinentes du Québec, lesquels ont donné lieu à un revenu de financement respectif de 1 152 000 \$ et 1 145 000 \$. Compte tenu des modifications aux lois de l'impôt sur le revenu connexes, ces opérations ne devraient pas se reproduire.
- d) Au début de l'exercice 1995, Phoenix a émis des débentures d'un capital de 5,25 millions de dollars aux termes du programme d'immigration des investisseurs. Ces débentures portent intérêt au taux annuel de 3 % et viennent à échéance en septembre 1997. Ces débentures sont garanties par des obligations AA de la société ayant un rendement au taux annuel de 8,2 % et une valeur nominale globale de 5,26 millions de dollars.
- e) L'augmentation de la marge bénéficiaire brute au cours de l'exercice 1997 est principalement attribuable à l'exploitation de la masse critique et des capacités de production qui ont été constituées durant l'exercice 1996.

4.2 Renseignements financiers choisis pour les huit derniers trimestres

Le tableau suivant présente les résultats d'exploitation de Phoenix pour chacun des huit trimestres compris dans la période terminée le 31 août 1997 :

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Année
	(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)				(vérifiés)
<u>Exercice terminé le 31 août 1997</u>					
Revenus bruts	17 588 \$	19 527 \$	22 711 \$	26 910 \$	86 736 \$
Revenus nets	17 127	19 095	21 731	28 344	82 477
Bénéfice (perte) avant éléments extraordinaires	(1 284)	189	2 416	3 867	5 188
Bénéfice net (perte nette)	(1 374)	99	1 748	1 876	2 349
Bénéfice (perte) avant éléments extraordinaires par action ordinaire ⁽¹⁾	(0,07)	0,01	0,12	0,19	0,26
Bénéfice (perte) par action ordinaire non dilué(e) ⁽¹⁾	(0,07)	0,01	0,09	0,09	0,12

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Année
	(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)				(vérifiés)
<u>Exercice terminé le 31 août 1996</u>					
Revenus bruts	13 583 \$	15 984 \$	17 662 \$	16 953 \$	64 182 \$
Revenus nets	13 307	15 610	17 424	16 471	56 464
Bénéfice (perte) avant éléments extraordinaires	(3 879)	(1 352)	537	(487)	(5 181)
Bénéfice net (perte nette)	(3 915)	(1 398)	487	(535)	(5 361)
Bénéfice (perte) avant éléments extraordinaires par action ordinaire ⁽¹⁾	(0,22)	(0,08)	0,09	(0,01)	(0,28)
Bénéfice (perte) par action ordinaire non dilué(e) ⁽¹⁾	(0,22)	(0,08)	0,03	(0,02)	(0,29)

(1) Basé(e) sur une moyenne pondérée d'actions ordinaires en circulation pour les périodes comparables en 1996.

4.3 Dividendes

Phoenix ne prévoit pas verser de dividendes sur ses actions ordinaires dans un avenir prévisible. Phoenix entend conserver son bénéfice net pour financer la croissance et l'expansion de ses activités.

RUBRIQUE 5 - MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de Phoenix sont inscrites à la cote des bourses de Montréal et de Toronto.

RUBRIQUE 6 - DIRIGEANTS

6.1 Administrateurs

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque administrateur de Phoenix, au 31 août 1997, son nom, municipalité de résidence, l'année au cours de laquelle il est devenu administrateur, son occupation principale et le nombre d'actions ordinaires dont il est propriétaire véritable, directement ou indirectement, ou sur lesquelles il exerce le contrôle ou l'emprise. Les administrateurs sont élus jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou, en cas de vacance ou de démission, jusqu'à l'élection ou la nomination d'un successeur.

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Administrateur depuis</u>	<u>Occupation principale</u>	<u>Actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles le contrôle ou l'emprise est exercé</u>
JOHN HOOPER ⁽²⁾ Hudson (Québec)	1988	Président du conseil et chef de la direction de Phoenix	1 001 812
LUCIEN STÉRU Bruxelles (Belgique)	1997	Président et chef de l'exploitation. ITEM Holding S.A.	3 336 325
CLAUDE E. FORGET Montréal (Québec)	1989	Président du conseil, Look TV (Distribution de radiocommunications)	13 900

Tous les administrateurs ont exercé leur occupation actuelle ou d'autres postes de direction au sein des entreprises où ils détiennent actuellement des postes pendant plus de cinq ans, à l'exception de M. Forget qui, de 1989 à 1994, était vice-président, Affaires corporatives, pour la Corporation du Groupe La Laurentienne - de 1994 à 1997, M. Forget a été président de C.E.F. Ganesh Corporation. En août 1997, il a été nommé président du conseil de Look T.V.. Il demeure président du conseil et président des Associés de recherche médicale canadienne (ARMC) Inc.

6.2 Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente, au 12 novembre 1997, le nom, la municipalité de résidence, la première année de service au sein de Phoenix ainsi que le poste au sein de cette dernière de chaque membre de la haute direction de Phoenix et le nombre d'actions ordinaires dont il est propriétaire véritable, directement ou indirectement, ou sur lesquelles il exerce le contrôle ou l'emprise :

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Au sein de Phoenix depuis</u>	<u>Poste</u>	<u>Actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles le contrôle ou l'emprise est exercé</u>
JOHN HOOPER Hudson (Québec)	1988	Président du conseil et chef de la direction	1 001 812

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Au sein de Phoenix depuis</u>	<u>Poste</u>	<u>Actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles le contrôle ou l'emprise est exercé</u>
HEATHER BAKER Pointe-Claire (Québec)	1989	Vice-présidente principale, Nouvelles activités et développement de la recherche clinique	520 853
JEAN-YVES CALOZ Kirkland (Québec)	1993	Vice-président principal, Chef de la direction financière et secrétaire	144 293
JUDY ZILBER Bedminster (New Jersey)	1989	Vice-présidente principale, Prospection de la clientèle, Marketing et Communications scientifiques	508 608
SUZANNE PEETERS Pointe-Claire (Québec)	1996	Vice-présidente, Opérations analytiques et gestion de projets	-
GREGORY HOLMES Cincinnati (Ohio)	1997	Président, Centre de recherche clinique de Cincinnati	-
GEORGE ENGLEBERG Côte Saint-Luc (Québec)	1997	Vice-président, Technologie de l'information et Communications	-
LUCIEN STÉRU Bruxelles (Belgique)	1997	Président et chef de l'exploitation, ITEM Europe S.A.	3 336 325

Au cours des cinq dernières années, les membres de la haute direction ci-dessus ont détenu le poste indiqué en regard de leur nom ou d'autres postes de direction analogues au sein de Phoenix, à l'exception de : i) M. Caloz qui, avant de se joindre à Phoenix en 1993, était associé dans la firme de comptables de Rooney, Greig & Assoc.; ii) M^{me} Peeters qui a été adjointe du directeur des services professionnels et hospitaliers de l'Hôpital général de Montréal avant de se joindre à Phoenix en 1996; iii) M. Gregory Holmes, qui était vice-président, International Business Development, chez Pharmaco International, Inc., avant de se joindre à Phoenix en janvier 1997; et iv) M. George Engelberg, qui était vice-président des services d'information chez Astral Communication avant de se joindre à Phoenix en février 1997.

M. Hooper compte 26 années d'expérience dans la recherche et le développement pharmaceutique ainsi que dans les affaires réglementaires. De 1970 à 1973, M. Hooper était un scientifique de laboratoire au sein de Laboratoires Bristol du Canada, fabricant de produits pharmaceutiques. De 1973 à 1979, M. Hooper était directeur adjoint, Recherche clinique et par la suite, directeur des affaires scientifiques responsable des services médicaux, de recherche clinique et de réglementation des médicaments au sein de Squibb-Canada, fabricant de produits pharmaceutiques. De 1979 à 1987, M. Hooper a été tout d'abord directeur, Affaires scientifiques, puis vice-président et par la suite, vice-président principal au sein de Laboratoires Bio-Recherches Ltée, laboratoire de recherche contractuelle. M. Hooper possède un doctorat en chimie de l'École de pharmacie de l'Université de Londres.

M^{me} Baker compte 12 ans d'expérience dans la recherche contractuelle, dirigeant des centres de recherche clinique, et auparavant dans la recherche épidémiologique, l'enseignement et l'administration de recherche. Avant de se joindre à Phoenix en 1989, M^{me} Baker était directrice, Centre de recherche clinique au sein de Laboratoires Bio-Recherches Ltée, laboratoire de recherche contractuelle. De 1980 à 1983, M^{me} Baker était directrice administrative, division d'ingénierie, de

Comterm Inc., fabricant d'ordinateurs. De 1977 à 1978, M^{me} Baker a été conseillère pour la formation en communication commerciale à Paris, en France, et, auparavant, elle a été agrégée de recherche de l'École médicale de l'Université de Tasmanie, en Australie, pendant cinq ans. M^{me} Baker détient une maîtrise en psychologie de l'Université de Tasmanie, en Australie.

M. Caloz est relié à Phoenix depuis sa fondation, tout d'abord en qualité de conseiller financier, ensuite en tant qu'associé des vérificateurs de Phoenix et, depuis juin 1993, en tant que dirigeant. Avant de se joindre à Phoenix, M. Caloz était associé de la firme de comptables Rooney, Greig & Assoc. firme au sein de laquelle il oeuvrait depuis 1984. Au cours de 1984, M. Caloz était comptable au sein de la firme de comptables Richter, Usher & Vineberg. De 1976 à 1984, M. Caloz a travaillé pour Roger Caloz et Compagnie, comptables agréés. Il est bachelier de l'Université York, au Canada, et est comptable agréé.

M^{me} Zilber compte 16 années d'expérience en recherche sur les médicaments, notamment des études sur le métabolisme des médicaments, des recherches cliniques et bio-technologiques, et sept années d'expérience dans la prospection de clientèle pour les ERC. Avant de se joindre à Phoenix en 1989, M^{me} Zilber a travaillé pour Laboratoires de Bio-Recherches Ltée, laboratoire de recherche contractuelle, tout d'abord en tant que surveillante clinique et, par la suite, en tant que directrice, Service à la clientèle. De 1984 à 1986, M^{me} Zilber était biochimiste chez Bio-Mega Inc., société de bio-technologie. De 1980 à 1983, M^{me} Zilber était superviseure, Métabolisme des médicaments au sein de Laboratoires de recherche Ayerst Limitée, fabricant de produits pharmaceutiques. Au cours de la période de 1971 à 1980, M^{me} Zilber a détenu divers postes dans des laboratoires d'université, de l'industrie et d'institut de recherche. M^{me} Zilber est bachelière ès sciences en biochimie de l'université McGill, au Canada.

M^{me} Peeters compte plus de 14 années d'expérience en gestion des opérations, en services diagnostiques et en informatique. De 1982 à 1986, M^{me} Peeters a travaillé chez MDS Laboratories, d'abord comme superviseure du laboratoire de biochimie et ensuite comme directrice du laboratoire de référence. De 1986 à 1989, M^{me} Peeters a été directrice des installations et directrice de projets chez SMS Canada. De 1989 à 1991, M^{me} Peeters a été directrice des services de santé chez Synerlogic. De 1991 à 1992, M^{me} Peeters a été directrice de la planification à l'Hôpital général juif - Sir Mortimer B. Davis. Finalement, avant de se joindre à Phoenix, M^{me} Peeters a été adjointe du directeur des services professionnels et hospitaliers à l'Hôpital général de Montréal. M^{me} Peeters détient un doctorat en immunologie de l'Université de l'Alberta et un diplôme d'études post-doctorales en chimie clinique de l'Université McMaster.

Le D^r Lucien Stéru est président et chef de la direction d'ITEM Europe, société qu'il a fondée en 1982 et qui est l'une des premières ERC en Europe. Avant 1982, M. Stéru était professeur agrégé en pharmacologie et interne en psychologie (Pitié-Salpêtrière).

Le D^r Gregory Holmes possède près de dix ans d'expérience du marketing, de l'expansion commerciale et de l'exploitation au sein du secteur des ERC. Avant d'entrer chez Phoenix, il était vice-président responsable de l'expansion internationale pour une grande ERC américaine, où il supervisait la planification et l'élaboration de services précliniques, cliniques et bioanalytiques. Après avoir obtenu son doctorat en pharmacie de l'Université du Minnesota à Minneapolis, il a bénéficié d'une bourse de recherche post-doctorale de deux ans. Par la suite, tout en acquérant une précieuse expérience grâce à la réalisation d'essais cliniques, il est demeuré au premier plan du développement de produits pharmaceutiques, en tant que professeur agrégé au College of Pharmacy de l'Université du Texas à Austin, et est entré chez Pharmaco International au poste de directeur adjoint responsable des études de phase I en 1988. Il participe aux activités de nombreuses organisations professionnelles et écrit des articles pour diverses publications scientifiques.

Le D^r George Engelberg possède plus de 20 ans d'expérience de l'installation de systèmes informatiques à grande échelle au sein de l'industrie. De 1976 à 1979, il était associé à Domtar Ltée, grande entreprise spécialisée dans la foresterie et les pâtes et papiers. Il a ensuite travaillé pour le Canadien National à titre de responsable de projet principal; de 1979 à 1987, il a supervisé l'automatisation d'une gare de marchandises et de systèmes de signalisation des lignes principales, et l'installation à grande échelle de systèmes de simulation de la capacité de production. En 1987 et 1988, il a été vice-président responsable des SIG pour Future Electronics. Ensuite, il a été vice-président responsable des services d'information chez Astral Communications, société qui gère divers médias et services de communication, où il a installé des systèmes de fabrication, de distribution et de vente au détail, ainsi que des systèmes élaborés de radiotélédiffusion. M. Engelberg, qui possède un Ph.D. en génie électrique de l'Université de Californie à Santa Barbara, est entré chez Phoenix en 1997.

En date du 12 novembre 1997, les administrateurs et membres de la haute direction de Phoenix, en tant que groupe, détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, plus de 2 784 496 actions ordinaires en circulation de Phoenix ou exerçaient le contrôle ou l'emprise sur ces actions.

RUBRIQUE 7 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements, y compris ceux concernant la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction, les prêts aux administrateurs et membres de la haute direction, les principaux porteurs de titres de Phoenix ainsi que les options d'achat d'actions, les intérêts des initiés dans des opérations importantes et un énoncé sur les politiques de régie d'entreprise sont présentés dans la circulaire de sollicitation de procurations relative à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui sera tenue le 18 décembre 1997. D'autres renseignements financiers, notamment les états financiers vérifiés, sont inclus dans le rapport annuel des actionnaires de Phoenix pour l'exercice terminé le 31 août 1997.

On peut obtenir sur demande des exemplaires des documents suivants en s'adressant au secrétaire de Phoenix, au 2350, rue Cohen, Ville Saint-Laurent (Québec) Canada H4R 2N6 :

- i) la présente notice annuelle, ainsi que tout document, ou les pages pertinentes de tout document, intégré dans les présentes par renvoi;
- ii) les états financiers comparatifs de Phoenix pour son dernier exercice terminé et le rapport des vérificateurs s'y rapportant ainsi que les états financiers intérimaires non vérifiés de Phoenix subséquents aux états financiers du dernier exercice terminé de Phoenix;
- iii) la circulaire de sollicitation de procurations mentionnée ci-dessus; et
- iv) tous les autres documents qui sont intégrés par renvoi dans un prospectus simplifié provisoire ou définitif aux termes duquel des titres de Phoenix sont en cours de placement.

Sauf lorsque des titres de Phoenix sont en cours de placement conformément à un prospectus simplifié provisoire ou définitif, Phoenix peut exiger des frais raisonnables des personnes qui ne sont pas porteurs de titres de Phoenix et qui désirent obtenir des exemplaires de ces documents.

RUBRIQUE 8 - ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

L'analyse de la situation financière et des résultats pour l'exercice terminé le 31 août 1997 est présentée à la rubrique intitulée *Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés* de la page 15 à la page 27 du Rapport annuel 1997, laquelle rubrique est intégrée aux présentes par renvoi. Conjointement à l'analyse de la situation financière et des résultats, le lecteur est prié de se reporter aux *États financiers pour l'exercice terminé le 31 août 1997* et aux *Notes afférentes aux états financiers* de la page 28 à la page 40 du Rapport annuel 1997.